

MEDECINE DU TRAVAIL PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES

Objectifs : stage étudiants DCEM 4

1. Dans le cadre des consultations, appréhender le cursus professionnel du patient (salarié ou retraité) en termes d'exposition, risques professionnels et risques sur la santé
2. Rédiger une déclaration d'Accident du Travail ou de Maladie Professionnelle (Certificat médical, procédure à mettre en place)
3. Connaître les différentes procédures médico-légales de reconnaissance des Maladies Professionnelles (y compris hors régime général)
4. Connaître la procédure de travailleur handicapé et de réinsertion (Maison Départementale des Personnes Handicapées...)
5. Maîtriser les appareils de dépistage (vision, audiométrie, courbe D/V...), connaître leur réalisation et interprétation, préciser les indications
6. Connaître la conduite à tenir en cas d'AES et les modalités de prévention
7. Connaître le calendrier vaccinal obligatoire et recommandé chez l'adulte, notamment pour les personnels de santé
8. Dans le cadre de l'activité « Questionnaire concernant le cursus professionnel », participer à l'activité et connaître les différentes procédures de suivi
9. Participer à des activités en milieu de travail en lien avec les médecins de Médecine du Travail du Personnel Hospitalier
10. A l'occasion d'une étude de poste de travail, visite d'atelier... élaborer un document de synthèse sur une action « Santé-Travail » (Evaluation du risque, analyse de situation, démarches de prévention...) dont l'objet aura été fixé avec le tuteur